



SNUDI FORCE OUVRIERE 95

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs, Professeurs des Ecoles, PSY-EN et AESH

38 Rue d'Eragny

95310 Saint-Ouen l'Aumône

Tél : 01 30 32 83 85 / 06 81 12 76 30 ou snudi.95@free.fr

Fax : 01 34 22 03 18

Site : www.snudifo95.com

REUNION D'INFOS SYNDICALES

Jeudi 30 septembre 2021

MIDI

à BEZONS

Ecole élémentaire Langevin

61 rue de Sartrouville

ordre du jour : situation de rentrée et questions d'actualité, loi Rilhac, plan français/ plan maths (formations « en constellation ») et perspectives de mobilisation...

Les réunions sont ouvertes à tous les personnels du primaire (syndiqués ou non).

POUR DEDUIRE LES 2H DES 108H ANNUALISEES

Pour les enseignants, les 2h de réunions peuvent être déduites des animations ou conférences pédagogiques et des concertations.

POUR DEDUIRE LES 2 HEURES, IL FAUT PREVENIR PAR ECRIT VOTRE IEN

Modèle de courrier

M./Mme l'IEN,

J'ai l'honneur de vous informer que, je participerai (ou j'ai participé) à la Réunion d'Information Syndicale (RIS) organisée par le SNUDI-FO 95, le(date)..... de(heures)..... à (lieu).....

Conformément au droit syndical (arrêté d'application du 29 août 2014 et décret 82-447 modifié), ce temps peut être déduit des 108 heures annualisées obligatoires (concertations, animations ou conférences pédagogiques) prévues par le décret 2008-775 du 30 juillet 2008 (modifié par le décret n° 2017-444 du 29 mars 2017).

Je ne participerai donc pas (je n'ai pas participé) àdu

.....
Veuillez recevoir, M. l'inspecteur/Mme l'Inspectrice, l'expression de mes salutations respectueuses.

SIGNATURE

A l'issue de chaque réunion d'information syndicale,
le SNUDI-FO remet une attestation de présence aux participants.